

Séance publique du 10 octobre 2006

Délibération n° 2006-3682

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Sage de l'est lyonnais - Commission locale de l'eau - Désignation en remplacement de deux représentants communautaires**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 20 septembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La loi sur l'eau, en date du 3 janvier 1992, a imposé l'établissement, par le préfet coordonnateur de bassin, du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage). Ce document classe le territoire de l'est lyonnais comme secteur contenant une nappe phréatique à forte valeur patrimoniale et à protéger pour les générations à venir.

L'élaboration d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) est apparue à monsieur le préfet comme un outil pertinent et adapté à l'échelle de la nappe de l'est pour engager les partenaires institutionnels dans une politique de sauvegarde concertée et globale.

A la suite d'un accord des différentes collectivités, par arrêté interpréfectoral n° 97-3729 en date du 20 octobre 1997, le périmètre du Sage de l'est lyonnais a été arrêté.

Il concerne, pour tout ou partie de leur territoire, les communes de Bron, Chassieu, Corbas, Décines Charpieu, Jonage, Meyzieu, Mions, Solaize, Saint Priest, Vaulx en Velin, Vénissieux et Villeurbanne pour la Communauté urbaine, de Chaponnay, Colombier Saugnieu, Communay, Genas, Jons, Marennes, Pusignan, Sérézin du Rhône, Simandres, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu, Saint Symphorien d'Ozon et Toussieu pour les autres Communes du Rhône et de Grenay, Heyrieux, Janneyrias, Valencin et Villette d'Anton pour les Communes de l'Isère.

La Commission locale de l'eau (CLE), constituée de quarante-huit membres dont vingt-quatre élus d'établissements publics locaux, douze représentants de l'Etat et de ses établissements publics et de douze représentants des usagers, qui est présidée par un élu, a été instituée par un arrêté interpréfectoral en date du 30 novembre 2000 et reconstituée, après les élections de 2001, par un arrêté interpréfectoral en date du 14 mars 2002.

Des arrêtés modificatifs de mise à jour ont été émis régulièrement pour tenir compte des mouvements au sein des deux premiers collèges.

Composition actuelle de la commission :

collège collectivités locales et établissements publics locaux

Titulaire	Qualité	Suppléant	Qualité
M. Raymond Durand président de la CLE	vice-président du conseil général du Rhône, conseiller général du canton de Saint Symphorien d'Ozon	M. Lionel Lassagne	conseiller général du canton de Lyon VIII
M. Lucien Barge	conseiller communautaire maire de Jonage	M. Michel Reppelin	conseiller communautaire maire de Collonges au Mont d'Or
M. Raymond Beal	président de la communauté de Communes du pays de l'Ozon maire de Saint Symphorien d'Ozon	M. Jean-Pierre Alle	adjoint au maire de Saint Symphorien d'Ozon
M. Patrice Bertrand	adjoint au maire de Communay	M. Jean-Pierre Jourdain	maire de Saint Bonnet de Mure
M. Michel Buronfosse	conseiller communautaire, adjoint au maire de Décines Charpieu	M. Georges Linossier	conseiller communautaire, conseiller municipal de Bron
vacant en attente du remplacement de M. Alain Chabrolle	ancien conseiller communautaire	Mme Françoise Mermoud	conseillère communautaire, conseillère municipale de Bron
M. Paul Delorme	conseiller général du canton de Mornant	M. Maurice Cellier	conseiller général du canton de Saint Symphorien sur Coise
Mme Mireille Elmalan	vice-présidente de la Communauté urbaine maire de Pierre Bénite	M. Willy Plazzi	conseiller communautaire adjoint au maire de Saint Priest
M. Michel Forissier	conseiller communautaire maire de Meyzieu	M. Bruno Remont	conseiller communautaire maire de Saint Cyr au Mont d'Or
Mme Odette Garbrecht	conseillère générale du canton de Meyzieu	M. Bruno Polga	conseiller général du canton de Saint Priest
M. Alfred Gerin	président du SMHAR	M. Max Ballet	président de l'ASA d'irrigation de Vaulx en Velin
M. Gérard Guyot	adjoint au maire de Chaponnay	M. José Rodriguez	maire de Simandres
M. Michel Loei	adjoint au maire de Genas	M. Jean Pauget	maire de Jons
M. René Martinez	président du SMEP Rhône-Sud	Mme Geneviève Ferreol	maire de Marennes
Mme Véronique Moreira	conseillère régionale Rhône-Alpes	Mme Geneviève Ferreol	maire de Marennes
M. René Beauverie	président du Symalim	M. Jean-Pierre Planche	Symalim
vacant en attente du remplacement de M. Daniel Pilipps	ancien conseiller communautaire	Mme Anne-Marie Dubost	conseillère communautaire adjointe au maire de Meyzieu
M. André Sardat	conseiller communautaire maire de Corbas	M. Bernard Genin	conseiller communautaire adjoint au maire de Vaulx en Velin

M. Paul Serres	conseiller communautaire maire de Mions	M. Jean-Christophe Darne	conseiller communautaire conseiller municipal de Rillieux la Pape
M. Didier Sondaz	président de la communauté de Communes de l'est lyonnais	M. Christian Villemagne	adjoint au maire de Saint Laurent de Mure
M. Gérard Thollot	maire d'Heyrieux	Mme Félicie Claudin	adjointe au maire de Valencin
M. Roger Vayssière	maire de Saint Pierre de Chandieu	M. Pierre Marmonier	adjoint au maire de Colombier Saugnieu
M. Denis Vernay	conseiller général de l'Isère	M. André Colomb-Bouvard	conseiller général de l'Isère
M. Paul Vidal	maire de Toussieu	M. Jean-Claude Curtat	adjoint au maire de Pusignan

collège usagers, propriétaires riverains, organisations professionnelles, associations

Titulaire	Qualité	Suppléant
M. Louis Garin	chambre d'agriculture du Rhône	M. Gilbert Barnachon
M. Jean-Pierre Fayolle		M. Jean Allarousse
M. Paul Crassard		M. Jean-François Roybet
Mme Michèle Guglielmi	chambre de commerce et d'industrie de Lyon	
M. Jean-Jacques Charrie-Thollot	Unicem	M. Loïc Royere
M. Daniel Clavel	Apora	M. Benoît Boucher
M. Robert Jonac	Compagnie générale des eaux	M. Christian Abgrall
Mme Valérie Mandra	SDEI	M. Luigi Mei
M. Thierry Schaal	Centre technique départemental de la consommation	M. Gérard Bonin
M. Didier Rousse	FRAPNA Rhône	
M. Jean-Pierre Joly	Collectif d'associations de l'est lyonnais	M. Rémy Petiot
Mme Joëlle Diani	agence d'urbanisme Communauté urbaine	M. Damien Saulnier

collège État et ses établissements publics

Titulaire	Qualité
M. le préfet de région Rhône-Alpes	
M. le préfet du Rhône	
M. le préfet de l'Isère	
M. le directeur	Diren Rhône-Alpes

M. le directeur	Drire Rhône-Alpes
M. le chef du service	navigation Rhône-Saône
M. le directeur	DDAF Rhône
M. le directeur	DDASS Rhône
M. le directeur	DDE Rhône
M. le directeur	Agence de l'eau RMC
M. le directeur	BRGM
M. le délégué régional	EDF

Il convient donc de désigner, en remplacement d'Alain Chabrolle et de Daniel Philipps, deux nouveaux représentants titulaires de la Communauté urbaine ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

Vu le résultat du scrutin ;

Où l'intervention de monsieur le rapporteur précisant qu'à la suite d'une erreur de nom, il convient de faire plusieurs modifications :

** dans le premier tableau (colonne de gauche) :*

lire : vacant en attente du remplacement de M. Bourgogne au lieu de M. Chabrolle

** dans le paragraphe avant les visas :*

lire : "*Il convient donc de désigner, en remplacement de M. Bourgogne...*" au lieu de M. Chabrolle

** dans le délibéré*

il faut remplacer M. Chabrolle par M. Bourgogne ;

DELIBERE

1° - Accepte les modifications proposées par monsieur le rapporteur.

2° - Désigne, au sein de la commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) de l'est lyonnais :

- monsieur Lahceme Touati (titulaire),
- monsieur Michel Denis (titulaire).

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,